

SYSTEME D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de En date du
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jorf N° du

Organisme : Direction Générale de la Comptabilité Publique .
Domaine de la prestation : Comptabilité publique .
Objet de la prestation : attestation de non opposition sur marchés publics .

Conditions d'obtention

Les sommes dues au titre des marchés ne doivent pas avoir fait l'objet d'une opposition ou d'une saisie

Pièces à fournir

- 1) P.V. de notification par le huissier notaire
- 2) Timbre fiscal de 1 dinar

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
1- Présentation de la demande 2- Délivrance de l'attestation	Le Huissier notaire Le comptable public assignataire de la dépense	De 1 à 3 jours

Lieu de dépôt du dossier

Service : Le poste comptable assignataire de la dépense

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Le poste comptable assignataire de la dépense

Délai d'obtention de la prestation

De 1 à 3 jours

Références législatives et/ou réglementaires

- Code des droits d'enregistrement et de timbre article 117 le n°10 du 2^{ème} paragraphe.
- Décret N°96-262 du 14 Février 1996.

SYSTEME D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de En date du
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jorf N° du

Organisme : Direction Générale de la Comptabilité Publique .
Domaine de la prestation : Comptabilité publique .
Objet de la prestation : attestation de virement bancaire ou postal

Conditions d'obtention

L'intéressé doit avoir bénéficié d'un virement sur son compte bancaire ou postal de la part d'un comptable public.

Pièces à fournir

- Demande écrite
- Timbre fiscal de 1 dinar

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
1- Présentation de la demande 2- Délivrance de l'attestation	L'intéressé Le comptable public assignataire de la dépense	De 1 à 3 jours

Lieu de dépôt du dossier

Service : Le poste comptable assignataire de la dépense

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Le poste comptable assignataire de la dépense

Délai d'obtention de la prestation

De 1 à 3 jours

Références législatives et/ou réglementaires

- Code des droits d'enregistrement et de timbre article 117 le n°10 du 2^{ème} paragraphe .
- Décret N°96-262 du 14 Février 1996